

FAITS D'ACTUALITÉ

Rémi Moreau

Volume 67, numéro 1, 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1105252ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1105252ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Moreau, R. (1999). FAITS D'ACTUALITÉ. *Assurances*, 67(1), 101–107.

<https://doi.org/10.7202/1105252ar>

FAITS D'ACTUALITÉ

par Rémi Moreau

1. Le bilan global des dommages assurés du verglas, un an après

Un an après l'une des pires catastrophes naturelles que l'industrie canadienne de l'assurance ait connues, entre le 4 et le 10 janvier 1998, enveloppant une flopée de régions, tant au Québec et en Ontario que dans les provinces atlantiques, il n'est pas inutile de faire le bilan des pertes assurées, au regard du marché de l'assurance de dommages. Les dommages pris en charge par l'industrie, en effet, se sont soldés par la somme de 1,44 milliards de dollars, toutes assurances confondues, biens, responsabilité civile, dommages aux automobiles (sauf la collision et le renversement). Ce montant représente plus du triple des dommages assurés à l'occasion de la tempête de grêle de Calgary, en 1991, jusque-là considérée comme la référence en terme de sévérité d'une catastrophe naturelle canadienne. De cette somme globale, environ les deux tiers (965 millions de dollars) furent rétrocédés par les assureurs primaires aux réassureurs, selon les techniques habituelles (réassurance par traité, réassurance facultative, réassurance proportionnelle, ou traité en excédent de plein).

2. La responsabilité de l'État pourrait être engagée dans la foulée du passage à l'an 2000

Il est primordial que l'État mesure non seulement les moyens de prévention mis en œuvre afin de contrer les problèmes liés au passage à l'an 2000 mais aussi sur les conséquences en cas de carence ou de mal fonctionnement des systèmes utilisant des dispositifs ou des programmes électroniques. Les employés de l'État et des organismes publics doivent être, au premier chef, sensibilisés à cette responsabilité, principalement en ce qui concerne la sécurité des personnes et la continuité des services essentiels.

À titre d'exemple, le Gouvernement québécois aurait déjà procédé à la validation des plans d'adaptation des ministères et

organismes qui sont de son ressort. Étant tenu de veiller au bon déroulement du passage à l'an 2000, chaque organisme avait, au préalable, la responsabilité de vérifier le matériel et les logiciels, les applications systèmes, les fichiers et les bases de données, tant ceux transitant à l'interne que ceux venant de l'extérieur et utilisés à l'interne. L'organisme central et de coordination de l'ensemble relèverait du Conseil du trésor.

Selon une information de presse parue en février dernier, Hydro-Québec soutenait que 98 % de ses systèmes étaient prêts à effectuer le passage à l'an 2000.

Au niveau fédéral, c'est également au Conseil du Trésor qu'il appartient de coordonner les plans d'urgence qui auraient été mis en place au plus tard le 1^{er} avril dernier, visant à garantir les services essentiels en cas de catastrophe autour du passage à l'an 2000. Le Conseil du Trésor a le pouvoir de garder au travail, quelques jours avant et après le 31 décembre 1999, tous les employés de la fonction publique fédérale qu'il jugera nécessaire. De plus, le ministère de la Défense Nationale et la GRC ont déjà annoncé qu'ils seront aussi sur un pied d'alerte pour le passage à l'an 2000.

3. Les résultats du troisième trimestre de 1998 des assureurs IARD canadiens

L'industrie de l'assurance IARD canadienne a souscrit des primes totalisant 5,1 milliards de dollars, au cours du troisième trimestre de l'année 1998, par rapport à 4,7 milliards de dollars au cours du trimestre correspondant de l'année 1997. Les sinistres nets, pour leur part, ont totalisé 3,3 milliards de dollars par rapport à 3,2 milliards au troisième trimestre de 1997. Les résultats techniques (187 millions de dollars pour ce trimestre) sont toujours déficitaires, et ce depuis des lustres (il faut remonter à avril 1987 pour figurer le dernier gain technique au cours d'un trimestre). Les revenus nets après impôt ont totalisé 285 millions de dollars par rapport à 499 millions de dollars, en ce qui concerne le trimestre correspondant de l'an dernier.

Voyons les résultats tirés du dernier *Quarterly Report* :

| TROISIÈME TRIMESTRE – 1998 | (en millions de dollars) | |
|-----------------------------------|---------------------------------|-------------|
| | 1998 | 1997 |
| Primes nettes émises | 5 113 | 4 757 |
| Primes gagnées | 4 686 | 4 621 |

| | | |
|----------------------------------|---------|---------|
| Sinistres nets | 3 347 | 3 292 |
| Rapport sinistres à primes net | 71,4 % | 71,2 % |
| Frais encourus | 1 545 | 1 475 |
| Gains techniques avant impôt | -187 | -125 |
| Rapport combiné | 104,4 % | 103,1 % |
| Rapport de souscription | -4,0 % | -2,7 % |
| Revenus de placement avant impôt | 565 | 550 |
| Gains de capital | 40 | 344 |
| Revenus d'opération après impôt | 285 | 499 |

Source : *The Quarterly Report* – 3rd Quarter 1998

4. Alliance entre AXA Canada et la Banque Nationale

Le groupe Desjardins aura désormais un concurrent sérieux dans le champ de la bancassurance en matière d'assurance de particuliers. AXA Assurances et la Banque Nationale ont annoncé, en janvier dernier, la création d'une alliance stratégique pour vendre des produits financiers et des produits d'assurance en matière d'assurance automobile et d'assurance habitation.

Ainsi, les quelque 800 courtiers oeuvrant sous la bannière AXA peuvent offrir à leur clientèle, depuis mars dernier, des prêts hypothécaires et des prêts automobile transitant par la Banque Nationale. D'ici quelques mois, AXA et BN créeront une filiale qui aura pour mission de vendre sans intermédiaire des contrats d'assurance automobile et d'assurance habitation.

Cinquième assureur de dommages au Canada, AXA Canada génère un chiffre d'affaires de près de 1 milliard de dollars et possède des actifs totalisant 1,8 milliard de dollars. Cette filiale est membre du groupe AXA, dont le siège social est à Paris, le plus gros assureur au monde, qui assure plus de vingt millions de personnes dans une trentaine de pays et dont le chiffre d'affaires avoisine les 90 milliards de dollars.

La structure de l'industrie canadienne des institutions financières évolue rapidement, focalisée vers la multidisciplinarité et l'intégration des produits financiers et d'assurance, un concept concrétisé depuis une décennie par la notion de bancassurance. La Banque Nationale était déjà active dans le champ de l'assurance de personnes par l'entremise d'Assurance-vie Banque Nationale et de Services financiers Banque Nationale.

5. 1998: une année noire pour les assureurs

Selon les estimations du premier réassureur mondial, la société allemande Munich Re, l'année 1998 s'avère beaucoup plus désastreuse que l'année précédente, car plus de 700 grands événements ont fait 50 000 morts, alors qu'en 1997, on comptait 13 000 morts à la suite de catastrophes. Ce bilan humain est le quatrième plus lourd de ces dernières décennies. À titre d'exemples de catastrophes naturelles, mentionnons le cyclone tropical en Inde, en juin (10 000 morts), les tremblements de terre afghans, en février et en mai (9 000 morts), l'ouragan Georges, qui s'est abattu sur les Caraïbes en septembre (plus de 7 000 morts) et le cyclone Mitch qui a dévasté l'Amérique centrale, en novembre dernier (plus de 20 000 morts).

Leur coût s'est élevé à 90 milliards de dollars, une ardoise plus lourde que l'année précédente où on avait enregistré des pertes totalisant 30 milliards de dollars. Le sinistre le plus coûteux serait attribuable aux inondations chinoises, qui représente une facture d'environ 30 milliards de dollars. L'ouragan Georges a coûté plus de 10 milliards de dollars.

En terme de dommages assurés, les assureurs et les réassureurs ont dû retirer de leurs coffres environ 15 milliards de dollars, pour l'ensemble des catastrophes et événements climatiques de 1998, l'année la plus chaude depuis les 150 dernières années, selon certains climatologues.

6. Desjardins-Laurentienne tisse sa toile marchande sur Internet

Le groupe Desjardins-Laurentienne débute, dès ce mois d'avril, ses opérations de vente de l'assurance en direct sur Internet. Dans un premier temps, cet essai se ferait d'abord à l'extérieur du Québec, via le marché canadien de L'Impériale, et il serait limité aux produits d'assurance sur la vie, l'épargne et les placements. Il semble que le profil recherché par ce nouveau processus de vente virtuelle est celui d'un consommateur gagnant un salaire élevé et désireux de faire lui-même ses transactions. Seulement 20 % de la population canadienne correspondrait à ces critères.

7. Le point sur la souscription par Internet aux États-Unis

Les cyberassureurs (ventes directes) et les cybercourtiers sont de plus en plus nombreux, aux États-Unis, à offrir des sites interactifs aux consommateurs d'assurance, tout en raffinant leur

offre, car vendre sur le Web n'est pas simple. Il ne suffit pas de proposer un produit, il faut aussi savoir le vendre, tout en s'ajustant aux problèmes particuliers liés au monde virtuel (techniques, logistiques, légaux).

Outre le marché traditionnel, certaines compagnies spécialisées dans la vente de produits via Internet, qui ne sont ni des assureurs ni des courtiers, semblent occuper la pole position dans le domaine des produits d'assurance. Qu'il suffise de nommer *Insweb* (www.insweb.com) et *Quicken Insure Market* (www.insuremarket.com). À titre d'exemple, *Intuit*, fort de ses dix millions d'abonnés, a pu développer efficacement le logiciel de vente d'assurance *Quicken Insure Market*. Plus d'une cinquantaine d'assureurs y sont représentés. L'assuré peut obtenir, d'un seul clic, une multiplicité de devis et il peut souscrire en ligne (*Online Insurance*), tant au niveau des branches automobile ou habitation qu'en assurance sur la vie ou la santé. Ce logiciel peut également mettre l'internaute en ligne directe avec la compagnie d'assurance de son choix, grâce à des hyperliens.

8. Typologie des sites Internet français dans l'industrie de l'assurance

Une brève analyse de *L'Argus* (15 janvier 1999) montre qu'il existe quatre types de sites pour les internautes d'assurance. Les voici avec leur fonctionnalité propre et leur développeur :

| Type | Fonctionnalité | Développeur |
|----------------------------|------------------------------------|--|
| a) mini-sites : | quelques pages de présentation | courtiers (65 %) |
| b) sites vitrines : | présentation institutionnelle | sociétés d'assurance et grands courtiers |
| c) sites interactifs : | simulations, devis, questionnaires | courtiers et agents |
| d) sites transactionnels : | souscription directe | sociétés et courtiers |

9. Séisme meurtrier dans l'ouest de la Colombie

Un tremblement de terre d'une magnitude 6 sur l'échelle de Richter, suivi d'une quinzaine de répliques, a secoué le centre de la Colombie, le 25 janvier dernier, et aurait entraîné la mort d'environ 1 000 personnes; il aurait également fait plus de 4 000 blessés et laissé 200 000 personnes sans abri. Un vingtaine de localités auraient été touchées. On a estimé à 35 000 environ le nombre de bâtiments effondrés. Dans la seule ville d'Armenia, la plus frappée,

qui compte 300 000 habitants, on a dénombré 500 morts et 180 000 sans abri. Ce séisme serait le plus meurtrier à frapper la Colombie depuis le tremblement de terre de 1875 près de Cucuta, à la frontière du Venezuela, qui avait fait un millier de morts.

Au cinquième jour du sinistre, une foule affamée s'était lancée à l'assaut du siège provisoire de la Croix-Rouge d'Armenia, en brandissant des machettes, des bâtons et des cocktails molotov, «pour faire main basse de tout ce qui peut se manger». Les autorités colombiennes ont alors mobilisé plus de 2 000 soldats pour empêcher les mises à sac systématiques. Les quelque 250 000 sinistrés demeuraient néanmoins la priorité absolue après la recherche des corps encore sous les décombres. La Colombie a fait appel à l'aide financière internationale et elle a mis à contribution toute la population colombienne par une augmentation de la taxe de vente et de l'impôt sur les mouvements bancaires.

10. Ecorisk, un assureur spécialisé dans les risques environnementaux

AXA Global Risks et Woodward-Clyde International ont réactivé récemment leur société en partenariat d'audit, de conseil et de gestion des risques environnementaux : Ecorisk. Cette société spécialisée propose une palette très large de services, allant de l'audit environnemental à la réhabilitation de l'atteinte à l'environnement des sites industriels. Elle propose aussi des études spéciales, des services de conseils, d'assistance et de suivi en cas d'accident, ainsi que des programmes de sensibilisation et d'information du personnel en matière de pollution.

11. Naissance d'un géant bancaire français

La Société Générale déposait, au début de février, une offre publique d'échange sur Paribas; la fusion des deux banques devrait donner naissance au premier groupe bancaire français (troisième à l'échelle européenne), grâce à un total d'actifs de quelque 550 milliards d'euros (950 milliards de dollars canadiens).

Ce rapprochement intervient à l'heure des grandes restructurations bancaires internationales, sous réserve de l'exception canadienne (comme on le sait, le gouvernement canadien a refusé, en janvier dernier, les projets de fusions de certaines banques canadiennes).

12. Le groupe bermudien ACE s'élargit

Le secteur des assurances de dommages de la compagnie américaine Cigna, bien connu dans la souscription des risques spéciaux, a été acheté par l'assureur bermudien ACE, au coût de 2,94 milliards d'euros (3,45 milliards de dollars US). L'assureur de Philadelphie concentrera désormais exclusivement ses activités en assurance de personnes (les branches vie, santé et retraite).

Le groupe ACE a été créé aux Bermudes en 1985, principalement dans le but de fournir des capacités de réassurance en responsabilité civile. Ce n'est que récemment, en 1998, qu'elle s'est adjoint une filiale américaine ACE U.S.A. Le groupe ACE gère désormais 25,5 milliards d'euros (30 milliards de dollars US).

13. AXA poursuit sa stratégie de croissance internationale

Après avoir digéré l'UAP, dont le nom est disparu de sa raison sociale depuis le début de l'année, AXA faisait savoir, en novembre dernier, qu'elle cherchait un partenaire. La plus grande compagnie d'assurance au monde n'a pas tardé à réaliser cet objectif dans le cadre de l'annonce, en février dernier, du rachat par sa filiale britannique Sun Life and Provincial de l'assureur numéro trois britannique, Guardian Royal Exchange. Celle-ci a alors lancé une offre publique d'achat amicale de 5 milliards d'euros sur GRE.

Cette offre de rachat s'inscrit dans une stratégie visant à faire d'AXA le premier assureur sur chaque marché où il est présent. Si la transaction était entérinée, l'opération ferait de la filiale Sun Life and Provincial le troisième assureur de dommages britannique et le premier en Irlande. Celle-ci serait également le numéro 2 britannique de l'assurance maladie privée et le troisième assureur-vie.